

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 28 (1981)
Heft: 4

Artikel: Survivre dans les abris
Autor: Délez, Charly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Survivre dans les abris

Charly Délez, président de l'Association valaisanne pour la protection civile

«La volonté de protéger la population civile est sans aucun doute aussi ancienne que l'humanité. En effet, le combat que mène l'homme pour affirmer et conserver l'espèce, pour vivre et survivre est un instinct ancestral. Néanmoins, il a fallu, au cours des temps, que ce besoin inné de protection s'adapte aux modifications de l'environnement.» (G. Peter, OFPC.) Parallèlement au développement des armes, et cela depuis que la guerre existe, l'homme a constamment perfectionné les moyens de se protéger. C'est ainsi qu'au cours des âges et jusqu'à l'époque nucléaire actuelle, la science et la technique n'ont pas seulement servi le développement des armements, mais aussi la recherche des moyens de s'en protéger.

La planification des mesures de protection en faveur de la population doit tenir compte d'un ensemble de données fondamentales: les images de la guerre moderne constituent l'un des groupes de ces données. Un autre groupe englobe la totalité des particularités et des contingences propres à notre peuple et à notre Etat. L'impossibilité de prévoir quelles seront les régions de notre pays touchées par des destructions, des contaminations radioactives ou chimiques a fortement influencé l'élaboration de la conception 1971 de la protection civile, selon ce principe fondamental et profondément humain:

«Une place protégée dans un abri ventilé pour chaque habitant du pays.»

Les communes de notre canton ont entrepris les travaux de planification devant permettre d'assurer

l'occupation préventive et par étapes des abris

Les engins porteurs d'armes modernes, tels que fusées ou satellites, rendent impossible, dans une large mesure, la détection suffisamment rapide des attaques. Dans la plupart des cas, il est aléatoire de prévoir de tels engagements dans le temps ou dans l'espace, contrairement à ce qui fut encore le cas durant la Seconde Guerre mondiale, notamment, lors du survol d'un territoire par des forces aériennes.

Les abris sont inutiles s'ils sont vides au moment de l'attaque.

Il faut donc remédier à l'incertitude

quant au moment de l'attaque de la manière suivante:

- dès que l'on constate une augmentation de la tension politique ou militaire internationale, ou que certains faits de guerre particulièrement menaçants ont lieu hors de nos frontières, notre population est alertée et occupe les abris;
- on procède de même en cas d'occupation partielle de notre pays.

Assurer un séjour autonome dans l'abri

Les effets de certains armes peuvent être assez durables pour qu'à la suite d'un engagement la population soit contrainte de vivre un certain temps dans l'abri, soit de deux à quatre semaines selon les experts, sans secours extérieurs et sans bénéficier de l'infrastructure du temps de paix. Pour écarter autant que possible les aléas liés à la durée de ce séjour, les abris doivent être conçus, aménagés et équipés de manière à permettre un long séjour en autarcie, entrecoupé de courtes pauses.

L'image d'un abri qui continue d'exister au sein d'un champ de ruines, tout contact coupé avec l'extérieur, est désignée par certains «îlot de survie» ou «radeau de survie, immobile dans l'espace, mais dérivant lentement dans le temps» par d'autres... Le séjour dans un tel milieu pose un grand nombre de problèmes ayant trait aux moyens d'existence, au manque de confort, à la promiscuité, etc.

Besoins physiologiques

Ceux-ci sont connus et peuvent être décrits avec une certaine rigueur.

Air - Ventilation - Climat

Théoriquement, la quantité admise de mélange air-gaz, soit 3 m³ par heure et par personne, est largement suffisante. Or, l'homme secrète des quantités importantes de chaleur et d'humidité qu'il est bon d'évacuer afin d'éviter que, dans l'abri, la température ne s'y élève à plus de 28 degrés, mesurée par rapport à une humidité ambiante de 80 à 90 %.

Il faut, au moyen de la ventilation mécanique, fréquemment renouveler l'air. Si l'on néglige de le faire, tout devient abominablement humide: la buée s'installe, le métal goutte, les vêtements deviennent poisseux... et les vivres aussi.

Eau potable

La quantité d'eau consommée dépend du climat. Les températures élevées engendrent une forte transpiration d'où une élévation de la consommation. La sécrétion d'urine doit absolument rester stable entre 0,25 et 0,75 litre par jour. En tenant compte de ces données on obtient, selon le climat, une consommation de 2 à 4 litres d'eau potable par jour et par personne.

Hygiène du corps

L'expérience et les essais ont démontré qu'il n'est pratiquement pas nécessaire de se laver le corps dans le cas de survie. On se contente d'une hygiène corporelle sommaire.

Nourriture

L'approvisionnement en vivres est très important. Dans la phase de préattaque il est possible de préparer des repas chauds hors de l'abri.

Dans la phase postattaque, on ne sera vraisemblablement pas à même de pouvoir cuire. Il est donc nécessaire que chaque particulier constitue des réserves de vivres sous forme de biscuits ou autre, pouvant être consommés tels quels avec de l'eau. La mise à disposition et le stockage de ces réserves incombent aux particuliers.

Médicaments - soins médicaux

Il faut se rendre à l'évidence que les secours apportés de l'extérieur par les médecins sont très limités, d'où la nécessité de doter l'abri d'une réserve suffisante de médicaments qui permettent de poursuivre les soins de malades admis dans l'installation et à maintenir les autres occupants en bonne santé.

Toilettes

Les lieux d'aisance doivent et peuvent être conçus comme installations à sec. Afin d'éviter autant que possible, les

KRÜGER

protège

abris anti-aériens

et de protection civile

contre l'humidité

Krüger+Co. 9113 Degersheim

En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et

3117 Kiesen BE
Tél. 031 98 16 12

1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 32 92 90

émanations malodorantes, les locaux sont raccordés à l'air d'évacuation.

Il faut être conscient que l'ensemble des odeurs produites par les occupants de l'abri ne sera pas forcément parfumé à l'essence de roses!

Espace vital

L'espace de 1 m² prévu par personne est amplement suffisant pour un séjour de longue durée. Il doit être judicieusement réparti, en zones de distractions et de repos. Les possibilités de sommeil et de détente doivent absolument être garanties, pour la santé physique et psychique des occupants. Lecture et jeux de société constituent les principales distractions.

Besoins psychologiques

Comment rendre possible la vie dans les abris?

J'avoue qu'il est malaisé d'aborder ce chapitre avec toute la rigueur de mise en l'occurrence car, il faut bien le dire, l'expérience nous fait cruellement défaut... Efforçons-nous donc d'imaginer un scénario et d'en analyser, si possible, les aspects principaux. Choisissons un abri de capacité moyenne, environ 50 places, dans lequel se trouvent assemblés des hommes, des femmes, des enfants, des bébés, des vieillards, des infirmes et des malades, tous condamnés à vivre ensemble. Comment supporter ce huis clos durant un séjour prolongé? Au début, on s'organise, on se mesure, on se sonde. On se découvre les qualités d'un chef, d'un animateur, voire des talents d'organisateur.

On fait l'inventaire des ressources mises en commun. Le chef de l'abri organise et désigne les corvées, les tours de veille ou de repos. On amé-

liore, dans la mesure du possible, les conditions de confort et l'aspect de ce cadre de vie insolite.

Jusqu'ici il y a peu ou pas de problèmes. Malheureusement, notre champ d'activité est très réduit. Peu à peu s'installent l'oisiveté, l'inaction, l'ennui; la réflexion constructive du début devient progressivement négative, désabusée, critique, irritante...

Supporter son voisin devient une performance quasi «surhumaine». A tout prix, il faut maintenir le moral des occupants. Organiser les loisirs – donner des responsabilités – s'occuper de son prochain – de son enfant – des malades.

Dès qu'une attaque est déclenchée, la notion de sécurité et de confort diminue sensiblement à l'intérieur de l'abri. Il s'agit d'un sentiment d'aversion que l'on ressent quand tout est détruit aux alentours, lorsque les incendies font rage et que les attaques se succèdent sans trêve.

La peur s'installe progressivement. Dans ces conditions difficiles, elle doit être considérée comme un phénomène normal et naturel, mais elle peut être vaincue par une information appropriée. La peur de l'inconnu engendre la panique et l'on entend souvent dire que celle-ci compromettrait les chances de survie dans les abris, et particulièrement dans les grands abris. On ne connaît pas d'exemple de vraies paniques qui se sont produites dans des abris durant la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle, il est vrai, le problème du séjour de longue durée ne s'est jamais posé.

Information

Grâce à la radio, dont l'antenne de fortune capte les ondes à l'extérieur de l'abri, les occupants ne sont pas

coupés de tout contact et reçoivent des informations et des directives d'intérêt général.

Le service de transmission local a heureusement «bricolé» un émetteur de radio-amateur, ce qui permet à l'Etat-major local de la protection civile d'entretenir le moral des «naufragés».

Conclusion

Malgré ces sombres considérations, l'espérance doit subsister, car l'expérience a montré qu'en cas de crise ou de conflit, la population est capable de réaliser des performances considérées comme irréalisables en temps normal. L'occupation de longue durée des abris peut être couronnée de succès moyennant certaines conditions:

1. Un organe directeur est désigné ou élu pour chaque abri.

Celui-ci désigne les tâches et les corvées pour chaque occupant.

Il assure leur distraction.

Il maintient l'ordre et la discipline.

Il insiste sur la valeur de la vie et de la survie de chacun.

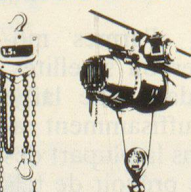
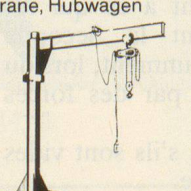
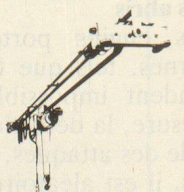
2. L'occupation des abris doit être planifiée et exercée

La cellule familiale doit y être maintenue ainsi que les communautés naturelles.

3. L'information de la population vivant dans les abris doit être garantie quelle que soit la situation.

4. Les réserves de vivres et de médicaments en quantité suffisante doivent être constituées en temps de paix déjà par chaque ménage.

La protection de la population nous concerne tous bien que, dans cette organisation de défense nationale, la protection civile ait une tâche d'une importance primordiale à remplir.

 Schubkarren Mod. «Zivilschutz» Paketroller mit Tasche	Auswahl aus unserem Lieferprogramm: Transportgeräte, Hebezeuge und Zubehör Eigen- fabrikation COMORGA General- vertretungen COMORGA COMORGA AG 8041 ZÜRICH Leimbachstrasse 153 Telefon 01 45 18 41 Zahlreiche weitere Modelle lieferbar: Verlangen Sie Unterlagen	Hebezeuge: Hand- betrieb und elektrisch  Ausleger- und Portal- krane, Hubwagen 	Bauteile für Laufkrane  Zubehör 
---	---	---	--